

Marquage du corps et société

Jean-Pierre Sultana



RAPPEL HISTORIQUE

- De la préhistoire (« culte des crânes humains ») à aujourd’hui (embaumement), l’homme semble avoir prêté un soin particulier au corps des défunts. Mais tout autant à son propre corps et de son vivant. Ses désirs de préservation, de beauté, d’érotisme, d’attachement affectif et social, de sacralité voire d’immortalité l’ont conduit et le conduisent à infliger à son corps toutes sortes de **traitements**. On le voit aujourd’hui utiliser des techniques chirurgicales (à but médical ou « plastique »), des techniques sportives et diététiques, ou encore d’exposition au soleil pour bronzer sa peau ; il « accepte » parfois de marquer ses organes génitaux : circoncision, excision, infibulation. Nous aimerions ici privilégier certaines pratiques qui, bien que très actuelles, ont des antécédents historiques très lointains : le tatouage, le percing et les scarifications.
- Il se peut que les premières pierres taillées aient servi à tatouer et scarifier ; mais il faut, pour être plus certain de l’existence de ces pratiques, atteindre le IV^e millénaire av. J.-C. : probablement importées de Nubie, elles se seraient généralisées en Égypte comme en témoignent les momies de femmes tatouées. S’il est possible que l’origine du tatouage soit africaine, celui-ci est pratiqué ensuite sur les autres continents. Dans la Grèce classique, les esclaves étaient tatoués du nom de leur maître. Les Romains, par tatouage, immatriculaient leurs légionnaires.
- Marque de noblesse, de bravoure dans les tribus guerrières de l’Europe (1^{er} mil. av. J.-C.), le tatouage semble avoir été, plutôt en Asie, un indicateur de statut social inférieur, « vulgaire ».
- Quant aux Amérindiens, ils se tatouaient systématiquement et pour des raisons sociales (indicateur d’appartenance ethnique, sociale, de statut conjugal, guerrier...) jusqu’à ce que les colonisateurs européens les en dissuadent.
- Les trois grandes religions monothéistes (judaïsme, christianisme, islam) ont interdit à leurs adeptes de modifier volontairement l’apparence du corps humain créée par Dieu. À une exception notable pour les juifs : la circoncision qui se veut le signe extérieur de l’alliance avec Dieu et qui les sépare des non-juifs

(« incirconcis »). Les musulmans la pratiquent, eux aussi, comme un acte purificateur, mais davantage au nom d'une tradition fortement recommandée que du Coran qui ne la prescrit pas rigoureusement. Quant au tatouage et à la scarification, ils sont condamnés par la Bible (Lévitique : « Vous ne ferez pas d'incision dans votre chair et vous n'imprimerez pas des figures sur vous ») et par un hadith du prophète Mahomet « Dieu a maudit celles qui se tatouent, qui s'épilent le visage, qui se font limer les dents par coquetterie ». Au Maghreb, toutefois, la pratique du tatouage, antérieure à l'islam, s'est maintenue mais s'atténue dans la 2^e moitié du XX^e siècle. En pays chrétiens, elle est demeurée vivace au Moyen Âge, bien que condamnée par l'Église. À partir du XVIII^e siècle, les voyages des explorateurs, les expéditions coloniales et militaires conduisent souvent l'Occident à discréder nombre de coutumes indigènes et à les qualifier de barbares, particulièrement en France où, plus qu'en Angleterre par exemple, le statut marginal du tatouage se renforça. « Réservé » aux milieux des bagnards, des militaires, des marins et des gens de « mauvaise vie », le tatouage acquit toutefois sa marque de noblesse sur le corps de certaines personnalités politiques (Édouard VII ; Georges V et VI ; Frédéric II ; Nicolas II)

- Mais il est aussi marque d'infamie imposé sur les corps des prisonniers juifs des camps de concentration allemands pendant la II^e GM.
- La perforation d'un organe — éventuellement pour y fixer un objet (bijou — labrets d'os, de métal, de bois, de pierre — anneaux, etc.) — est, elle aussi, une pratique très ancienne. Véronique Zbinden rappelle que les archéologues ont découvert au Tchad des labrets de pierre qu'ils datent du néolithique. Les statues de l'île de Pâques, les fresques égyptiennes, certaines statues du Bouddha témoignent, entre autres, de l'ancienneté et de l'universalité des « modifications corporelles ». Les ethnologues, après les explorateurs, les missionnaires et les militaires, ont rapporté de leurs observations sur le terrain des descriptions — parfois étonnantes pour les cultures occidentales — des techniques « primitives » de perçage du corps. En Occident, la perforation du lobe de l'oreille est, certes, très ancienne. Mais l'extension du percing à de nouvelles couches de la population, la diversification de ces pratiques en font un **fait social**, bien ancré dans la **post-modernité**. D'après V. Z., le renouveau actuel du percing se rattache à l'influence de trois « courants ». Le courant **Punk**, tout d'abord : courant social autant que musical marqué par la crise des années 1970, il prône l'anarchie, la provocation du bourgeois par une allure agressive, corps et vêtements lacérés, perforés, découpés, bricolés, brûlés. Parallèlement à cette tendance « *trasch – fluo – épingle de nourrice* », le courant des « **primitifs modernes** », apparu sur la côte ouest des E.U. sous l'impulsion d'un millionnaire excentrique, a donné le coup d'envoi du déferlement actuel du « *piercing* » et autres modifications corporelles. Il faudrait, enfin, croiser toutes ces influences avec celles exercées par les milieux fétichistes **sado-masochistes** dont tout l'attirail de cuir, de métal, de chaînes et de lanières associé aux pratiques du percing et du tatouage, longtemps réservé à l'intimité a, depuis les années 80, été détourné de son sens premier pour exprimer des comportements rebelles, « *originaux* », voire très « *mode* » !